



## Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

Le Faouët, le 29 mai 2018

Kercadoret  
56320 Le Faouët  
Tel. : 02 97 23 28 09

Monsieur le Ministre de  
l'Agriculture et de l'Alimentation,  
Stéphane TRAVERT  
Hôtel de Villeroy  
78, rue de Varenne  
75349 Paris SP 07

**Objet : - Catastrophe écologique et surmortalités de ruches, demande d'aide urgente.  
- Invitation à venir visiter les apiculteurs victimes de surmortalités sur le terrain.**

Monsieur le Ministre, vous n'êtes pas sans savoir qu'en Bretagne et en de nombreuses autres régions françaises, nous avons constaté cette année avec effroi selon les secteurs géographiques des surmortalités de colonies d'abeilles atteignant parfois les 80 à 90%.

Ces surmortalités récurrentes depuis 20 ans s'inscrivent dans un processus généralisé d'effondrement du vivant : 30% d'oiseaux en moins en 15 ans, 80% des insectes disparus en 30 ans...

Cette situation est intolérable.

Plus de 20 000 ruches ont été décimées en Bretagne. Et en ce printemps si silencieux, sur notre territoire national, ce sont des dizaines et des dizaines de milliers de ruches qui ont été découvertes vides, totalement dépeuplées d'abeilles et pourtant pleines de miel.

Les alertes et les témoignages depuis de nombreuses semaines se multiplient. Plus personne, maintenant, ne pourra dire «on ne savait pas».

On assiste à un véritable écocide, un basculement : cette rupture d'une ampleur exceptionnelle et inédite avec notre environnement est irréfutable ; elle ne peut en rien être imputée aux pratiques des apiculteurs, aux pathologies ou à un hiver rigoureux mais bien à des causes environnementales et toxicologiques en lien avec l'utilisation de néonicotinoïdes et l'emploi de quelques 66 000 tonnes de pesticides chaque année dans nos campagnes.

L'importance économique et les bénéfices apportés par les pollinisateurs n'est plus à démontrer.

Nous, apiculteurs, contribuons par le maintien des abeilles en milieux naturels à réajuster en permanence cet équilibre. Mais à quel prix ? A celui de devoir compenser toujours plus par l'élevage cette pression mortifère ?

Notre technicité et notre professionnalisme ne pourront jamais dans ce cas rattraper l'accélération sans précédent de cette dégradation environnementale. Cela n'est plus tenable.

**Fédération Française des Apiculteurs Professionnels**  
contact / coordination: Guillermo Wolf – 0644797247  
contact@apipro-ffap.fr

Des apiculteurs professionnels sont aujourd'hui ruinés, incompris, méprisés, sacrifiés, et ce, malgré leurs services rendus jours après jours à la nature, à notre société. Les perspectives quant à leurs activités sont nulles : plus de production de miel possible, cheptels et efforts ont été réduits en quelques semaines à néant. Nous demandons aujourd'hui réparation, nous demandons urgemment à l'Etat de nous prendre en considération, d'assumer ses responsabilités et d'indemniser les apiculteurs à hauteur des préjudices subis.

Aujourd'hui, de manière collective, nous vous sollicitons directement. Apiculteurs, paysans, élus ou tout simplement citoyens lucides de la situation, oui, nous vous invitons à venir constater de visu sur nos exploitations l'ampleur de cette catastrophe écologique et économique sans précédent.

Nous vous rappelons que vous, Monsieur le Ministre, avez été interpellé à deux reprises le 14 mai 2018 au sénat par Joël Labbé, sénateur du Morbihan, ainsi que le 15 mai 2018 par Sandrine Le Feu, députée de la 4ème circonscription du Finistère, au sujet de ces mortalités. Vos réponses n'ont vraiment pas été à la hauteur, vous ne semblez manifestement pas prendre la pleine mesure de la situation.

Vous avez, avec difficulté, tenté de vous réfugier derrière l'OMAA, dispositif pilote, qui n'a pas, contrairement à ce que vous avez affirmé, vocation à être un guichet unique évaluant avec objectivité les pertes de cheptel et à gérer les indemnisations.

Les dysfonctionnements de ce dispositif sont nombreux sur sa mission première qui devrait « contribuer à la compréhension des affaiblissements et des mortalités, tant à l'échelle individuelle que collective. » Dysfonctionnement dans la méthodologie car son approche est orientée, partielle sur les causes des mortalités, n'envisageant à aucun moment l'investigation toxicologique pour ces mortalités d'hiver, même dans le cas de ruchers entièrement anéantis.

L'heure n'est effectivement plus à l'observation mais bien à l'action. Action urgente pour sauver la filière apicole mise à mal par les pratiques chimiques de l'agriculture intensive qui dépend directement de votre ministère !

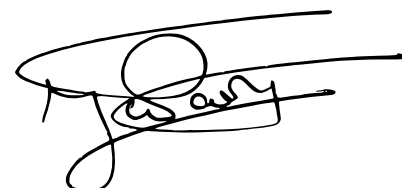
C'est tout l'objet du sens apporté par notre témoignage, notre détresse face à cette situation sans précédent, pour l'avenir de notre métier, de nos familles et de la France. L'Abeille est le miroir de la santé de notre environnement. Elle est le reflet du bon état de notre maison commune.

Nous vous sollicitons pour une rencontre sur le terrain dans les meilleurs délais afin de constater la réalité de la situation. Nous exigeons une évaluation de ce désastre économique et écologique puis sans attendre, le déblocage d'un fond d'urgence pour les apiculteurs impactés qui ne pourront sans soutien pérenniser leurs activités à de très brèves échéances.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, l'expression de notre respectueuse considération.

**Pour la Fédération Française des Apiculteurs Professionnels (FFAP)**

**José Nadan**



**Fédération Française des Apiculteurs Professionnels**  
contact / coordination: Guillermo Wolf – 0644797247  
contact@apipro-ffap.fr